

PRESIDENCE DU FASO



POLICY BRIEF

La vie chère : quelles solutions endogènes pour atténuer l'effritement du pouvoir d'achat des ménages burkinabè.

CAPES Avril 2022

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. PRINCIPAUX CLIGNOTANTS DE L'ECONOMIE BURKINABE.....	3
2. TENDANCES ACTUELLES SUR LES MARCHES LOCAUX DES PRODUITS AGRICOLES CEREALIERES	4
3. FOCUS SUR L'EVOLUTION DU NIVEAU GENERAL DES PRIX DANS LE MONDE ET AU BURKINA FASO	5
4. CONSEQUENCES SOCIO-ECONOMIQUES DE LA VIE CHERE AU BURKINA FASO.	8
5. PROPOSITIONS DE SOLUTIONS A METTRE EN ŒUVRE POUR ATTENUER LES EFFETS DE LA VIE CHERE AU BURKINA FASO.....	9
CONCLUSION.....	11
BIBLIOGRAPHIE.....	12

Introduction

La cherté de la vie ou la vie chère occupe depuis le début de l'année 2022 une place prépondérante dans les débats. Le sujet est devenu une préoccupation majeure pour tous en particulier pour les pouvoirs publics dans la mesure où l'inflation côtoie des niveaux très élevés qui nous rappelle l'augmentation des prix observée au cours de l'année 2008 à la base de violents remous sociaux qui ont débouchés sur des manifestations violentes des populations et qui ont été à juste titre qualifiés à l'époque « d'émeutes de la faim ».

Comme le dit la sagesse africaine, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Faisant nôtre cette maxime, il apparaît légitime de questionner le phénomène de l'inflation actuellement constaté sur les marchés domestiques et internationaux par le diagnostic de ses causes.

Une revue de la littérature sommaire sur le phénomène permet de relever que plusieurs facteurs contribuent à alimenter l'augmentation des prix. Parmi ces facteurs, on peut citer l'insécurité qui ne permet pas de profiter de toutes les capacités productives disponibles, le changement climatique qui favorise une mauvaise répartition spatio-temporelle de la pluviométrie, la baisse des rendements agricoles, la guerre en Ukraine, etc.

L'objectif de ce Policy Brief est de (i) fournir des éléments d'explications sur les sources de cette inflation, (ii) analyser les conséquences qui en découlent pour le pouvoir d'achat des

ménages mais surtout (iii) d'esquisser les solutions à mettre en œuvre pour atténuer (limiter) les conséquences sur le quotidien des populations burkinabè.

1. Principaux clignotants de l'économie burkinabè

Le contexte socioéconomique au Burkina Faso, est marqué par une situation d'insécurité caractérisée par des attaques terroristes répétées avec son lot de victimes civiles et militaires, l'augmentation des personnes déplacées internes (PDI) dont le nombre ne cesse de croître – selon le Comité national de secours d'urgence (CONASUR) du Ministère en charge de l'action humanitaire, on dénombre 1 814 283 PDI¹ à fin février 2022- , la fermeture des écoles, des centres de santé ; bref l'absence des symboles et attributs de l'Etat dans plusieurs contrées du territoire national.

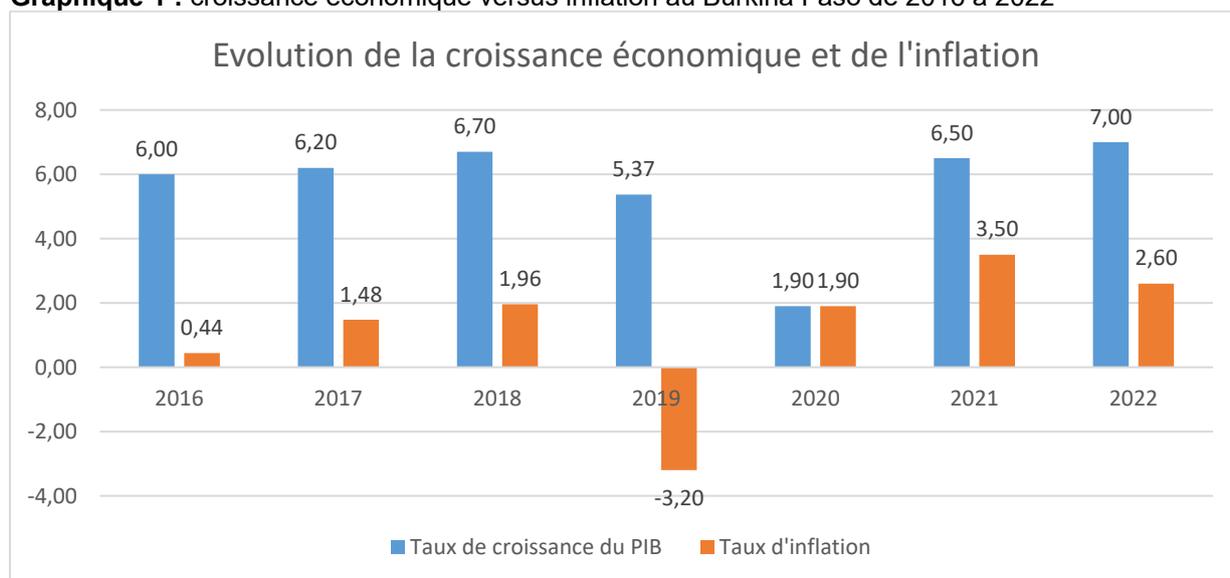
Au plan économique, la persistance de la maladie à coronavirus continue d'affecter la vie des populations et les fondements de l'économie nationale. De même, la campagne agro-pastorale est ressortie quelque peu défavorable avec un impact sur la production agricole céréalière. En perspectives, le taux de croissance de l'économie nationale qui est ressorti à 6,5% en 2021, devrait s'établir à 7,0% en 2022 suivant les données du dernier cadrage macroéconomique (voir graphique ci-dessous). En liaison avec ces mêmes projections, l'inflation, en glissement annuel, était attendu à 2,6%.

¹ Selon le CONASUR, parmi ces **déplacés**, 61,66% sont des enfants, 22,34% des femmes et 16,00% des hommes

Visiblement, ces prévisions ne seront pas tenues en raison de la conjugaison de plusieurs facteurs défavorables tels que la guerre Russie-Ukraine, le mauvais approvisionnement des marchés en denrées alimentaires, la

hausse des prix du pétrole, l'augmentation des coûts du fret, la hausse des prix des matières premières et plus généralement l'augmentation des coûts des facteurs de production.

Graphique 1 : croissance économique versus inflation au Burkina Faso de 2016 à 2022



2. Tendances actuelles sur les marchés locaux des produits agricoles céréaliers

Sur le marché des produits agricoles céréaliers, les plus demandés sont le maïs, le mil et le sorgho. Pour chacun de ces produits, le constat établi montre un déséquilibre entre l'offre et la demande au cours de la période 2021-2022. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette situation : (i) la persistance des chocs climatiques (longues séquences sèches, inondations, etc.) occasionnant une baisse généralisée des rendements ; (ii) les pertes et abandons de superficies du fait de l'insécurité ; (iii) la baisse de 10% de la production céréalière, estimée à 4 661 140 tonnes contre une production estimée à 5 179 044 tonnes lors de la précédente campagne

agricole et (iv) la baisse de 28,38% de la production vivrière qui est passée de 968 246 tonnes au cours de la campagne précédente à 693 458 tonnes.

De ces situations, il découle un renchérissement des prix sur les marchés. Sur l'année 2021, le relevé des constats indique une augmentation du prix du maïs de 39%, une augmentation de 33% pour les prix du sorgho et du mil et 38% d'augmentation pour le niébé. Le renchérissement des prix concerne également les huiles alimentaires (SONAGESS-PAM, 2021). A titre illustratif, sur le marché de Sankayaré (Ouagadougou) l'échange du maïs se faisait en février 2022 au prix de 250 FCFA/Kg contre environ 160 FCFA/Kg à la même période de 2021. Cette tendance est la même observée

au niveau des prix de toutes les céréales.

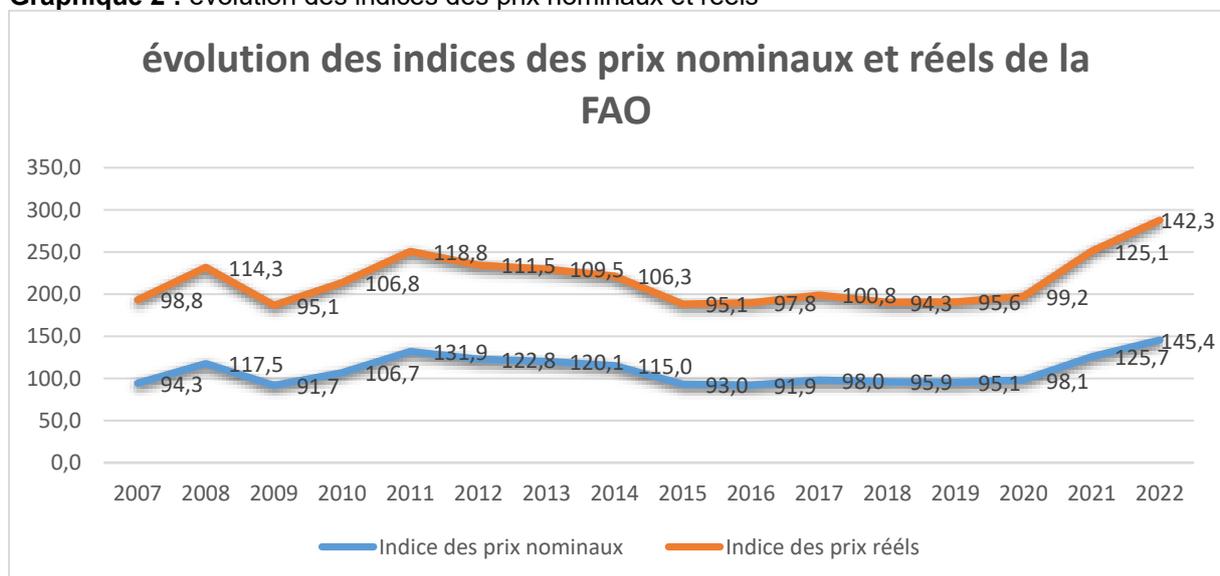
Au plan alimentaire, l'analyse montre que les céréales disponibles couvrent les besoins de consommation de la population pour l'année 2021-2022 à 93% soit un déficit brut de 539 364 tonnes. A cette situation s'ajoutent des disparités qui existent entre les provinces et entre les ménages agricoles. Selon les analyses du Comité de Prévision de la Situation Alimentaire et nutritionnelle (CPSA), 19 provinces sont déclarées déficitaires et 52% des ménages agricoles n'arriveront pas à couvrir les besoins céréaliers avec leur propre production et devront donc faire recours au marché pour combler leur déficit.

3. Focus sur l'évolution du niveau général des prix dans le monde et au Burkina Faso

3.1. Situation des prix au niveau mondial

Alors que l'espoir était réapparu à la suite de la reprise économique consécutivement à la stagnation des effets liés à la pandémie de la Covid-19, la guerre entre la Russie et l'Ukraine vient perturber les perspectives de croissance de l'économie mondiale. En effet, l'accélération de la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires contribuent à alimenter les inquiétudes autour de possibles pénuries alimentaires et d'augmenter les risques de malnutrition et de tension sociale. Selon la FAO, les prix mondiaux des denrées alimentaires ont augmenté de 33,6 % en mars 2022 par rapport à son niveau de l'année précédente.

Graphique 2 : évolution des indices des prix nominaux et réels



Source : FAO, indice des prix des produits alimentaires, mars 2022.

Le graphique 2 ci-dessus présente l'évolution des indices de la FAO des prix nominaux et réels de 2007 à 2022 et on peut noter une augmentation importante de ces indices pour l'année

2022 traduisant l'envolée des prix sur les marchés mondiaux. Le graphique 2 permet de relever les constats majeurs suivants :

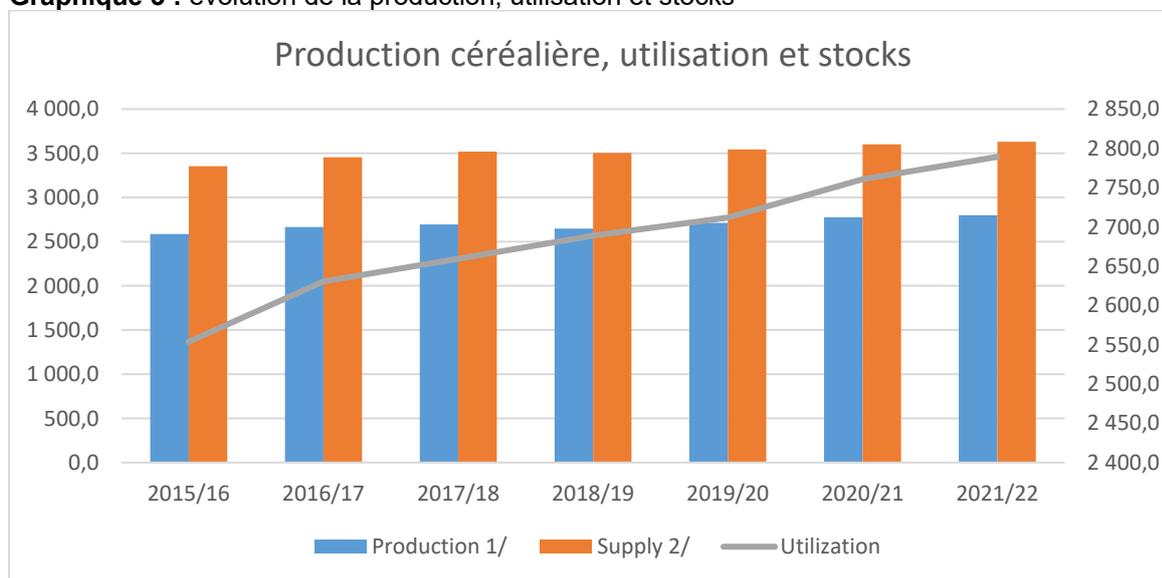
- l'indice FAO des prix des céréales a affiché une valeur moyenne de 170,1 points en mars, soit une hausse de 17,1% par rapport à février qui le porte à son niveau le plus haut jamais enregistré depuis 1990 ;
- l'indice FAO des prix des huiles végétales s'est établi en moyenne à 248,6 points en mars soit une hausse de 23,2 % par rapport à février et atteint un nouveau niveau record ;
- l'indice FAO des prix des produits laitiers a enregistré une valeur moyenne de 145,2 points en mars, soit 23,6 % de plus que sa valeur d'il y a un an ;
- l'indice FAO des prix de la viande s'est établi en moyenne à 120,0 points en mars. Il progresse de 4,8% par rapport au mois de février et atteint lui

aussi son niveau le plus haut jamais enregistré ;

- l'indice FAO des prix du sucre a affiché une valeur moyenne de 117,9 points en mars, soit une hausse de 20 % par rapport à l'année dernière au même mois.

L'augmentation des prix trouve son explication dans le déficit entre l'offre et la demande mondiale de denrées alimentaires. Le graphique 3 ci-dessous montre que le rythme d'accroissement des besoins est plus soutenu que celui de la production. Les stocks constitués ont permis de maintenir l'approvisionnement des marchés mais les crises successives (sanitaire, sécuritaire, financière) qui empêchent la production contribuent au maintien des tensions sur les marchés des productions céréalières.

Graphique 3 : évolution de la production, utilisation et stocks



Source : FAO, bulletin sur l'offre et la demande de céréales, mars 2022.

3.2. Situation des prix au Burkina Faso

La stabilité des prix est l'objectif assigné à la politique monétaire mise en œuvre au sein de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) par la Banque

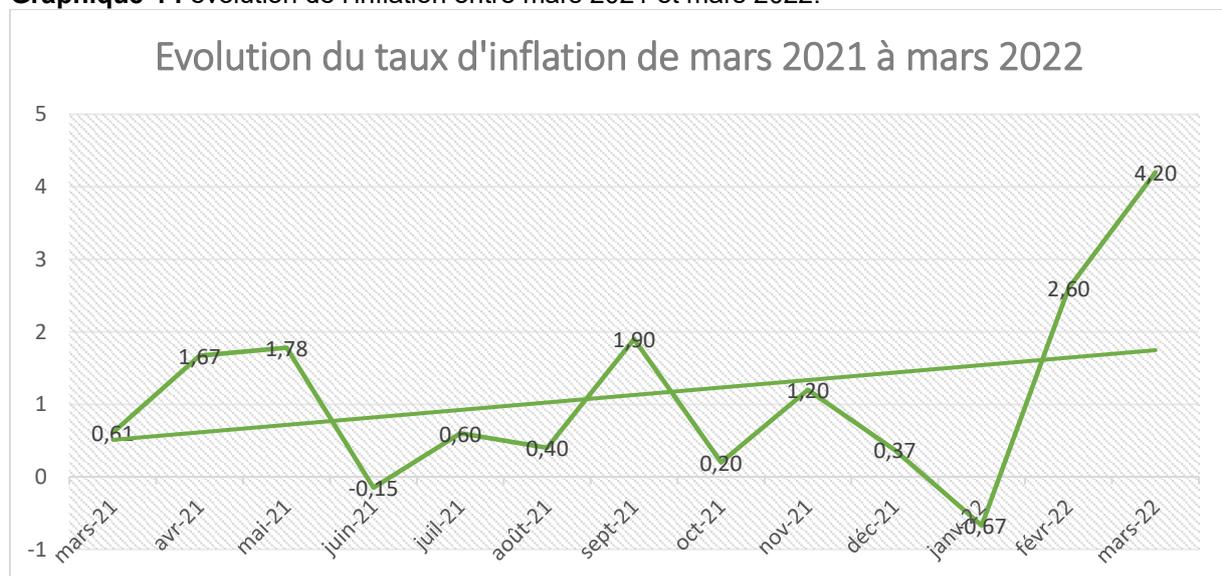
centrale des états de l'Afrique de l'ouest (BCEAO). A cette fin, la crédibilité des Autorités monétaires repose sur leur capacité à réaliser l'objectif d'inflation annoncé.

La lutte contre l'augmentation des prix est déterminante dans la mesure où l'inflation apparaît comme une taxe qui pèse lourdement sur les populations pauvres. Pour la Banque centrale, l'ambition est de rechercher une inflation maximum autour de 2% sur une année.

Entre mars 2021 et fin janvier 2022, les écarts observés sur les indices des prix mensuels indiquent une évolution en

dents de scie de l'augmentation des prix. En revanche, à compter de janvier 2022, l'inflation explose passant de -0,67% sur un mois (entre décembre 2021 et janvier 2022) à +2,6% entre janvier et février 2022 et à +4,20% entre février 2022 et mars 2022. **Au total, en glissement annuel, l'inflation ressort à +14,10% entre mars 2021 et mars 2022** (voir graphique ci-dessous).

Graphique 4 : évolution de l'inflation entre mars 2021 et mars 2022.



Source : auteur, à partir des données de l'IHPC publié par l'INSD

Cette tendance de la hausse généralisée des prix résulte de l'augmentation des prix de l'ensemble des éléments composant le panier de la ménagère et donc des principales céréales pour lesquelles on enregistre des déficits importants sur les marchés :

- pour le maïs, on note une hausse des prix de 51% et 39% respectivement par rapport à la moyenne quinquennale et à la même période de l'année passée ;
- concernant le sorgho et le mil, la hausse des prix est de 43% et 33% respectivement par rapport

à la moyenne quinquennale et l'année passée à la même période ;

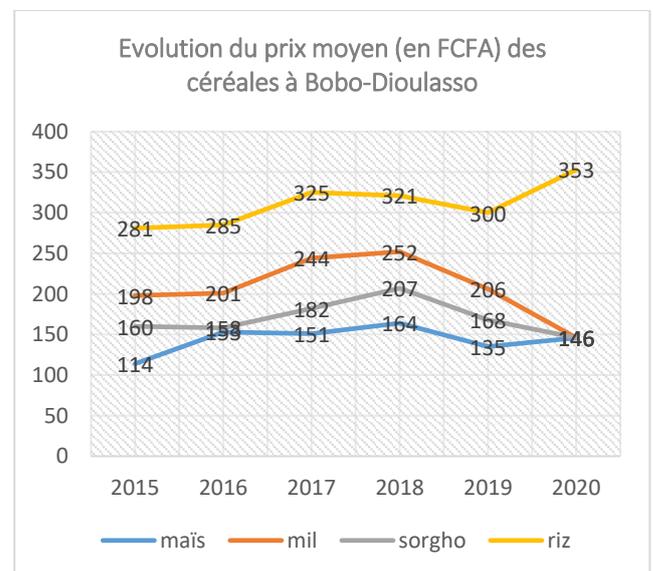
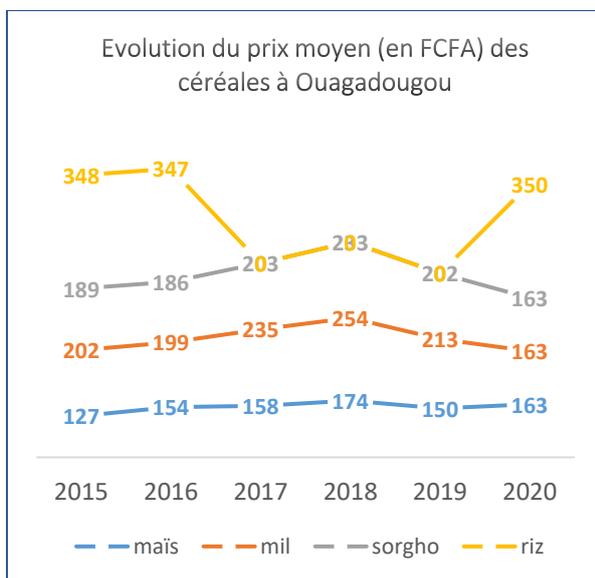
- pour le prix du niébé des hausses de 49% et 38% sont observées respectivement par rapport à la moyenne quinquennale et à l'année passée à la même période ;
- sur les marchés à bétail, les prix des petits ruminants ont connu une hausse par rapport à l'année passée à la même période ;
- pour le taureau, on enregistre une variation annuelle allant de 23 à 40% sur les marchés de Yilou et Guelwongo et une

variation quinquennale de 34 à 37% ;

- pour le béliér, on note une variation annuelle de 33 à 44% sur les marchés de Guelwongo et To et une variation quinquennale de 38 à 62% ;
- concernant le bouc, on enregistre une variation annuelle de 18 à 30% sur les marchés de Guelwongo et Ouaga-Tanghin et

une variation quinquennale allant de 39 à 79%.

Les graphiques ci-dessous, construits à partir des données des relevés des prix sur les marchés de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, les deux plus grand centre de consommation du pays, indiquent une augmentation des prix pour presque toutes les céréales. Ces tendances sont plus prononcées dans les localités qui sont plus éloignés des centres de production.



Source : auteur, à partir des données SIM/SONAGESS, 2020

Sur la dernière semaine du mois de février 2022, l'analyse de la situation indique que sur presque tous les marchés du pays les prix sont en forte hausse. A titre illustratif, sur la base des données fournies par la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SONAGESS), la hausse des prix des céréales sur certains marchés atteint près de 40%. Au niveau des marchés de collecte, les prix aux producteurs sont aussi élevés avec des variations annuelles de 42% pour les prix du maïs et sorgho blanc, et de 24% pour celui du mil local. Les prix les plus élevés sont observés sur les

marchés de Manga pour le maïs blanc (253 FCFA/kg), Bogandé pour le mil local (323 FCFA/kg) et Zabré pour le sorgho blanc (278 FCFA/kg).

4. Conséquences socio-économiques de la vie chère au Burkina Faso.

Les conséquences socioéconomiques de la cherté de la vie sont dévastatrices, principalement pour les couches les plus vulnérables de la population. En effet, le phénomène de la vie chère

réduit drastiquement le pouvoir d'achat des populations pauvres, accroît leur vulnérabilité et les expose à la malnutrition, à l'insécurité alimentaire, à la faim et aux maladies, etc.

Selon le rapport relatif au diagnostic de la pauvreté (INSD, 2022), au Burkina Faso, l'incidence de la pauvreté est de 41,4% de la population avec un seuil de pauvreté dont la valeur est de 194 629 FCFA par personne et par an. Au total, ce sont 8,4 millions de personnes qui sont touchés par le phénomène et environ 1 659 996 personnes sont dans l'extrême pauvreté.

Très éprouvé par les conséquences de l'insécurité et de la pandémie de la Covid-19, ces ménages les plus défavorisés paient déjà un lourd tribut. Pour ces populations, la stabilité des prix est la seule option qui leur permet de satisfaire leurs besoins primaires notamment la possibilité de s'offrir un repas par jour. En conséquence, il faut déployer des solutions idoines dans le temps et dans l'espace afin d'optimiser les réponses à ces chocs eu égard aux disparités profondes qui existent entre localités.

5. Propositions de solutions à mettre en œuvre pour atténuer les effets de la vie chère au Burkina Faso.

A l'instar de tous les pays de l'union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), le Burkina Faso a recours aux importations pour combler les écarts entre la production et la demande de denrées alimentaires. Certes, des efforts sont faits pour réduire cette dépendance mais l'augmentation plus que proportionnelle

de la demande par rapport à l'offre ne permet pas d'atteindre l'ambition de sécurité alimentaire et nutritionnelle recherchée.

Dans ces conditions, toute augmentation des prix sur les marchés internationaux se répercute directement sur les prix domestiques. De plus, la situation au Burkina Faso s'est dégradée du fait de la conjugaison des effets néfastes des crises sécuritaire et sanitaire.

Pour limiter les effets de l'augmentation des prix sur le panier de consommation des ménages, le Gouvernement du Burkina Faso a pris plusieurs mesures parmi lesquelles les plus emblématiques sont :

1. l'interdiction d'exportations des productions céréalières non transformées ;
2. l'interdiction de l'exportation de farine de mil, de maïs et de sorgho ;
3. la suspension de la délivrance des autorisations spéciales d'exportation de céréales ;
4. le contrôle des prix sur les marchés.

Ces solutions de court terme ont pour but d'une part, de garantir la disponibilité des produits sur les marchés locaux et d'autre part, de limiter la spéculation sur les prix des produits de première nécessité. Toutefois, l'efficacité de ces mesures restent la tâche la plus difficile dans la mesure où elles demandent des moyens humains et financiers colossaux pour la surveillance des trafics aux différentes portes d'entrée/sortie du territoire et le contrôle des prix dans les lieux de vente des produits alimentaires.

En complément à ces mesures, **d'autres solutions de court terme sont indispensables.** Il s'agit de :

- hiérarchiser les dépenses publiques et augmenter les recettes pour réduire les vulnérabilités ;
- augmenter l'offre des produits alimentaires demandés et approvisionner conséquemment les marchés locaux ;
- réduire l'impôt sur la consommation : cela pourrait se traduire par une légère baisse de la TVA et des droits de douane – une baisse équivalente à l'augmentation des prix - sur certaines denrées alimentaires (farine, lait, sucre, huiles alimentaires, etc.) ;
- apporter des subventions aux entreprises agroalimentaires évoluant dans la production des produits de premières nécessité (les entreprises de production de farine, les huileries, les unités de transformation de riz, etc.) ;
- maintenir la subvention sur les prix des produits pétroliers ;
- élargir la liste des produits de grande consommation ;
- faire des transferts en espèces en direction des couches les plus pauvres.

Sur le moyen et long terme, les solutions à mettre en œuvre doivent être structurelles avec des effets d'entraînement en termes de création de chaîne de valeurs pour les secteurs concernés. A cet égard, le Gouvernement devra engager de manière sincère et vigoureuse les actions pour :

- un retour rapide de la sécurité sur l'ensemble du territoire national. Le retour de la sécurité

permettra d'augmenter la production agro-sylvo-pastorale ;

- intensifier et diversifier la production agricole avec un accent particulier sur la production des denrées alimentaires de base. Cela permettra de réduire l'exposition du pays dans la consommation de denrées alimentaires importées : selon la FAO, 70% des biens alimentaires consommés au Burkina Faso sont importés ;
- le réarmement industriel du pays notamment dans le secteur des industries de transformation des productions agroalimentaires. Le Burkina Faso possède des avantages comparatifs dans certaines filières de production (mangue, tomates, viande, maïs, etc.) qu'il faut nécessairement exploiter ;
- accroître les investissements dans les secteurs de soutien à la production (projet aéroport de fret de Bobo-Dioulasso et de Donsin, Marché régional de gros de Bobo-Dioulasso, infrastructures de transports et de communication, etc) ;
- créer des marchés pour toutes les productions agroalimentaires et notamment une bourse des céréales ;
- optimiser et accélérer le développement des pôles de croissance de Bagré, de Samandeni et du Sourou ;
- réduire les inégalités à travers un meilleur partage des valeurs ajoutées ;
- le contrôle des marges des intermédiaires de la chaîne de

distribution des produits agroalimentaires.

Le Gouvernement devra *in fine* communiquer pour rendre visible l'ensemble de ces actions auprès de l'opinion publique.

Conclusion

Le phénomène de la vie chère n'est pas une spécificité du Burkina Faso. Depuis le déclenchement de la crise sanitaire, presque tous les pays du monde ont été confrontés à une inflation galopante en lien avec la baisse de l'offre par rapport à la demande dans presque tous les secteurs de production et un renchérissement du coût du fret maritime.

Pendant qu'on s'attendait à une accalmie sur les marchés, la baisse de la production agricole mondiale du fait du changement climatique (sécheresse, inondations, etc.) la guerre entre la Russie et l'Ukraine sont venues raviver les tensions sur les prix de plusieurs matières premières parmi lesquels le pétrole, le gaz naturel, le blé. Ces tensions inflationnistes ont été exacerbées par l'augmentation du coût du fret maritime. Il est évident que les conséquences de cette crise vont se répercuter d'abord sur les prix et donc conduire à une érosion du pouvoir d'achat des populations du fait de la hausse des prix des matières premières, telles que les

denrées alimentaires et l'énergie, alimentant du même coup l'inflation avec en prime la perturbation des échanges commerciaux et des chaînes d'approvisionnement.

Le Burkina Faso dont la consommation de biens alimentaires dépend à 70% de l'importation subit directement les effets de cette hausse des prix. Plus généralement, la flambée des prix observée au Burkina Faso réside dans la conjonction de trois formes d'insécurité alimentaire : un décalage entre besoins et ressources (manque de disponibilité), un décalage entre besoins et capacités (difficultés d'accès monétaires) et un décalage entre besoins et droits (affaiblissement des filets de sécurité).

Certes, les réponses du Gouvernement sont pertinentes et appropriées mais elles méritent d'être renforcées pour tenir compte de la structure de notre économie et des modes de productions et de consommations des populations. Car, il nous faut à tout prix protéger les couches les plus défavorisées de la population et cela doit passer par le déploiement de solutions endogènes pérennes.

Bibliographie

- **Alfred Kammer, Jihad Azour, Abebe Aemro Selassie, Ilan Goldfajn et Changyong Rhee (mars 2022)** : Comment la guerre en Ukraine se répercute dans toutes les régions du monde.
- **Comité de Prévision de la Situation Alimentaire et Nutritionnelle (CPSA)** : Note de communication de la première session du CPSA de l'année 2022.
- **FAO (2022)** : Cereal supply and demand balances for sub-Saharan African countries Situation as of February 2022.
- **FAO (2022)** : cereal supply and demand data.
- **FMI (2022)** : Perspectives de l'économie mondiale.
- **Marc Duffumier et Philippe Hugon (2008)** : Piques et polémiques les « émeutes de la faim » : du sous-investissement agricole à la crise sociopolitique, revue Tiers Monde.
- **Ministère de l'Agriculture (2021)** : Annuaire des statistiques agricoles 2020.
- **PAM-SONAGESS (2021)** : Bulletin conjoint d'information sur les marchés au Burkina Faso, août 2021.
- **Pierre Janin (2009)** : Les émeutes de la faim : une lecture géopolitique du changement social, Institut français des relations internationales
- **PNUD (2022)** : The impact of the Russia-Ukraine conflict on Sustainable Development in Africa, *Rapid Assessment by the Regional Bureau for Africa, UNDP*
- **SONAGESS (2021)** : Bulletin hebdomadaire d'information sur le marché agricole du Burkina Faso
- **SONAGESS (2020)** : Annuaire des prix des produits agricoles 2019.